

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 02-949 / 101678
Von Roll Infranet SA, 2830 Courrendlin
secteur cubilot
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
10 A
06.01.2003–07.01.2006 (Modification)
- 02-950 / 101678
Von Roll Infranet SA, 2830 Courrendlin
secteur OSG (centrifugation et revêtement)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
58 A
06.01.2003–07.01.2006 (Modification)

Permis de travail de nuit (travail en 3 équipes) (Art. 17 LTr)

- 02-924 / 102129
SID-Production Société Industrielle de la Doux SA, 2123 St-Sulpice
atelier d'usinage, fraisage et tournage TOS
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 A
16.09.2002–17.09.2005 (Renouvellement/modification)
- 02-946 / 108855
Prototec SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
usinage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
6 A
18.11.2002–22.11.2003 (Nouveau permis)
- 02-961 / 100538
Valtronic SA, 1343 Les Charbonnières
3 ateliers: Bonding salle blanche – CMS – Montage manuel
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
135 A
14.04.2002–16.04.2005 (Renouvellement/modification)
- 02-987 / 100835
Alcan Aluminium Valais SA, 3965 Chippis
centre Alplan – M. Matter
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
18 A
06.01.2003–07.01.2006 (Modification)

- 02-998 / 100964
Doral SA, 1963 Vétroz
toute la fabrication
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
30 A
06.01.2003–07.01.2006 (Modification)

Permis de travail du dimanche (Art. 19 LTr)

- 02-909 / 102121
Link Marketing Services AG, 1002 Lausanne
sondages d'opinion par téléphone liés exclusivement à l'étude média
«Mach basis» selon Wempf & Remp
besoins spéciaux de consommation
10 A
02.03.2003–04.03.2006 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr)

- 02-956 / 108899
Fondation des Parkings, 1227 Les Acacias
surveillance parkings (centre de contrôle technique 24/24)
besoins spéciaux de consommation
16 A
24.11.2002–29.11.2003 (Nouveau permis)
- 02-966 / 101363
Tuileries & Briqueteries SA, Bardonnex, Bardonnex
four (cuisson)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
4 A
05.01.2003–07.01.2006 (Modification)

(A = adultes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 45/29 50).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 02-3 / 102023
SQTS – Swiss Quality Testing Services, 1784 Courtepin
laboratoire de tests ESB
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 A
04.02.2002–05.02.2005 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (travail en 2 équipes) (Art. 17 LTr)

- 02-788 / 100993
Metalor Technologies SA, 2074 Marin
affinage et diverses fabrications (Usine de Marin)
besoin urgent
24 A
14.10.2002–15.10.2005 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (travail en 3 équipes) (Art. 17 LTr)

- 02-796 / 100894
Feldschlösschen Boissons SA, Succursale Brasserie Valaisanne, 1950 Sion
production (brassage, fermentation et soutirage) – filtration
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
6 A
21.10.2002–22.10.2005 (Modification)
- 02-818 / 100443
MECALP TECHNOLOGY SA, 1260 Nyon
atelier de décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 A
07.10.2002–08.10.2005 (Renouvellement/modification)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr)

- 02-799 / 100299
Febex SA, 1880 Bex
fabrications chimiques (acides phosphoriques et dérivés)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
16 A
27.10.2002–29.10.2005 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 02-354 / 100615
Coop Bâle, Région Suisse Romande Coop Renens, 1020 Renens
boulangerie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
19 A
23.06.2002–25.06.2005 (Renouvellement/modification)
- 02-357 / 101043
Coop Bâle, Région Suisse Romande Coop Neuchâtel – Jura – Jura bernois,
2301 La Chaux-de-Fonds
boulangerie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 A
24.03.2002–26.03.2005 (Renouvellement/modification)
- 02-370 / 102144
Coop Bâle, Région Suisse Romande Coop GE, 1242 Satigny
centrale de distribution de produits frais: fruits et légumes – boucherie – produits
laitiers et convenience
besoins spéciaux de consommation
55 A
07.07.2002–12.07.2003 (Nouveau permis)
- 02-804 / 101976
Studer SA, 2500 Bienne
laminage et tréfilage de précision, traitement thermique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
12 A
06.10.2002–08.10.2005 (Renouvellement/modification)
- 02-828 / 108668
AHMETOVIC Mevludin, 2000 Neuchâtel
nettoyage d'installations de ventilation dans toute la Suisse
besoins spéciaux de consommation
8 A
04.08.2002–09.08.2003 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 02-803 / 101303
Adax SA, 2022 Bevaix
décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 A
20.10.2002–22.10.2005 (Renouvellement)

- 02-820 / 100299
Febex SA, 1880 Bex
laboratoire de contrôle
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 A
24.11.2002–26.11.2005 (Renouvellement/modification)

(A = adultes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 45/29 50).

17 décembre 2002

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail